



C/33/4 Add.

ORIGINAL : anglais

DATE : 12 octobre 1999

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**  
GENÈVE

**CONSEIL**

**Trente-troisième session ordinaire**  
**Genève, 20 octobre 1999**

PROJET DE PROGRAMME ET BUDGET POUR L'EXERCICE BIENNAL 2000-2001

ADDITIF

*présenté par le Secrétaire général*

1. Depuis l'élaboration du projet de programme et budget pour l'exercice biennal 2000-2001, un fonctionnaire principal du Bureau de l'UPOV a annoncé son intention de prendre sa retraite. Bien que le poste en question soit classé P.5, le fonctionnaire est rémunéré au niveau de D.1 étant donné que celui-ci bénéficie d'une règle stipulant qu'une personne ayant occupé un poste pendant dix ans à un grade particulier sera dès la onzième année rémunérée au niveau du grade supérieur suivant.

2. L'augmentation des responsabilités relatives audit poste est telle que le Bureau de l'UPOV propose de reclasser ce poste au niveau de D.1. L'ajustement de poste est reproduit dans le tableau établissant les besoins et dépenses de personnel figurant en annexe au présent document. L'annexe remplace le tableau "Besoins de dépenses du personnel" à la page 13 du document C/33/4. Les incidences financières de cet ajustement seront absorbées dans le projet de programme et budget de l'exercice biennal 2000-2001.

[L'annexe suit]

## ANNEXE

**Besoins et dépenses de personnel**

Un poste supplémentaire d'administrateur sera nécessaire pour prendre en charge les activités actuellement menées par un consultant chargé des pays à l'économie en transition et appuyer le sous-programme UV.03. Un poste supplémentaire dans la catégorie des services généraux sera nécessaire aux fins de l'appui du programme. Un poste classifié au niveau P.5 sera re-classifié au niveau D.1.

<b>Postes</b>	<b>Budget 1998-1999 révisé</b>	<b>Budget 2000-2001</b>	<b>Variation</b>
Sécretaire-General*	1	1	0
Sécretaire-General Adjoint	1	1	0
Directeurs	1	2	1
Administrateurs	2	2	0
Services généraux	5	6	1
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>2</b>

<b>Dépenses de personnel (en milliers de francs suisses)</b>	<b>Budget 1998-1999 révisé</b>	<b>Budget 2000-2001</b>	<b>Variation</b>
Traitements des fonctionnaires fixes*		2,878	
Traitements des temporaires		20	
Charges sociales + autres dép. de personnel		802	
<b>Total</b>	<b>3,207</b>	<b>3,700</b>	<b>15.4%</b>

\* Comprend le poste de secrétaire général de l'UPOV sans les coûts.

[Fin du document]